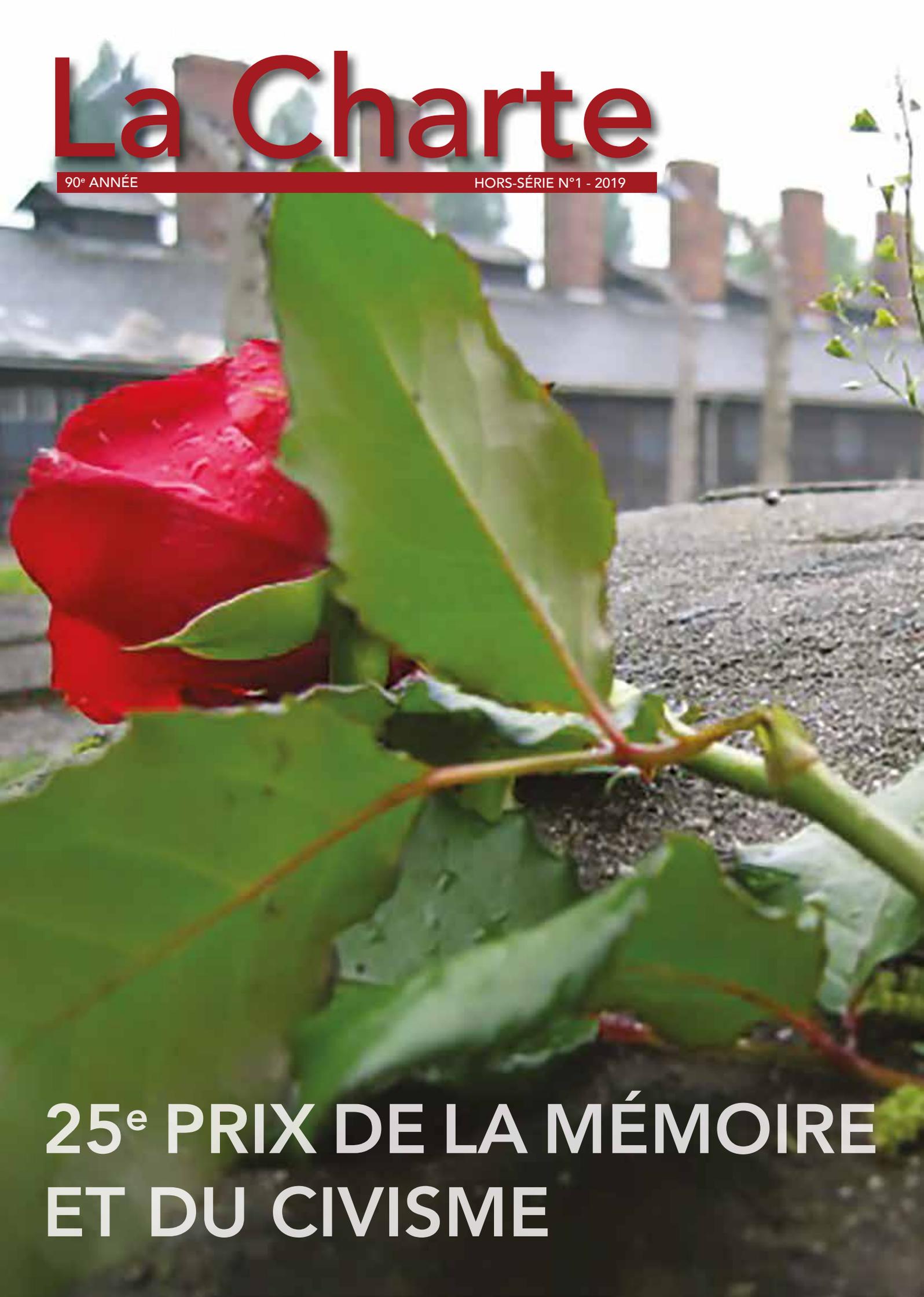


# La Charte



90<sup>e</sup> ANNÉE

HORS-SÉRIE N°1 - 2019

**25<sup>e</sup> PRIX DE LA MÉMOIRE  
ET DU CIVISME**

## Discours de bienvenue de M. Laurent Bellini, chef du protocole de la ville de Paris

Monsieur le Président de la Fédération Maginot, Cher Amiral Lacaille  
Mesdames, messieurs les Présidents,  
Mesdames, messieurs les représentants d'institutions civiles et militaires  
Mesdames, Messieurs les directeurs d'établissements scolaires  
Mesdames, Messieurs les enseignants  
Mesdames et Messieurs,  
Et vous toutes et tous, chers lauréats,

C'est à nouveau, avec bonheur et fierté qu'il me revient, au nom de la Maire de Paris, Anne Hidalgo, et de Catherine Vieu-Charier, son adjointe en charge de la mémoire, du monde combattant et des questions militaires, de vous accueillir au cœur de cet Hôtel de Ville. Et c'est en mes nouvelles fonctions de chef du protocole de la ville de Paris que me revient cet honneur.

Il est des traditions auxquelles nous aimons nous référer. Il est des repères sans lesquels nous ne pourrions avancer. C'est, à mon sens, ce qui caractérise le rendez-vous annuel que nous avons tous ensemble autour de la Fédération Maginot et de la remise des prix du concours Mémoire et Civisme qu'elle organise depuis plusieurs décennies.

L'actualité de ces derniers mois nous a donné entendre de nombreux amalgames particulièrement hasardeux. L'augmentation inacceptable des actes antisémites a marqué l'année 2018. Les raccourcis avec l'Histoire sont devenus monnaie courante. Ces signes traduisent une méconnaissance du passé, une ignorance de l'Histoire, cette histoire commune, partagée par toute une nation.

Comment pouvons-nous réagir à tout cela ?

Et bien, dans ce monde où l'immédiateté prime, il est bon parfois de s'arrêter et de prendre le temps de réfléchir, de s'interroger, de faire



preuve de curiosité, pour connaître, apprendre, affiner son esprit, forger son avis.

En participant au concours Mémoire et Civisme de la Fédération Maginot, jeunes gens, vous prenez le temps de vous poser et de réfléchir. Dans les choix que vous faites, vous vous engagez en connaissance de cause. En vous rendant sur de hauts lieux historiques, tant en France qu'à l'Étranger, vous entrez dans l'Histoire et vos professeurs vous apportent les clés de lecture et de compréhension nécessaires. Cela fait partie intégrante de votre construction en tant que jeunes citoyens, appelés à bâtir la France, le monde de demain.

Un monde qui est en danger à plus d'un titre !

S'il était particulièrement satisfaisant et encourageant de voir les initiatives et la mobilisation de notre jeunesse pour cette grande marche contre le réchauffement climatique il y a quelques jours, d'autres luttes méritent aussi toute notre attention.

Si nous n'y prenons pas garde, les valeurs auxquelles nous croyons, celles pour lesquelles de nombreux héros et héroïnes ont combattu parfois jusqu'au sacrifice de leur vie, ces valeurs risquent de disparaître dans un chaos immonde.

C'est en vous cultivant, en vous éduquant, en comprenant le sens du mot citoyen, que vous bâtirez les meilleurs remparts contre ce chaos.

Le travail de mémoire n'est pas un long fleuve tranquille. Mais sur les rives qui le bordent, les paysages, les lieux, les monuments, les rencontres sont nombreux et tellement enrichissants si l'on prend le temps de les découvrir et de les comprendre.

Un peuple qui ignore son histoire est condamné à réitérer sans cesse les mêmes erreurs. Pour ne pas tomber dans ce piège, les commémorations, les hommages que l'on rend, le concours Mémoire et civisme de la Fédération, ont tout leur sens et leur signification sociologique est immuable.

À la lecture du palmarès d'aujourd'hui, force est de constater que l'audace, l'originalité, la



persévérance sont à nouveau au rendez-vous. Et cela fait chaud au cœur.

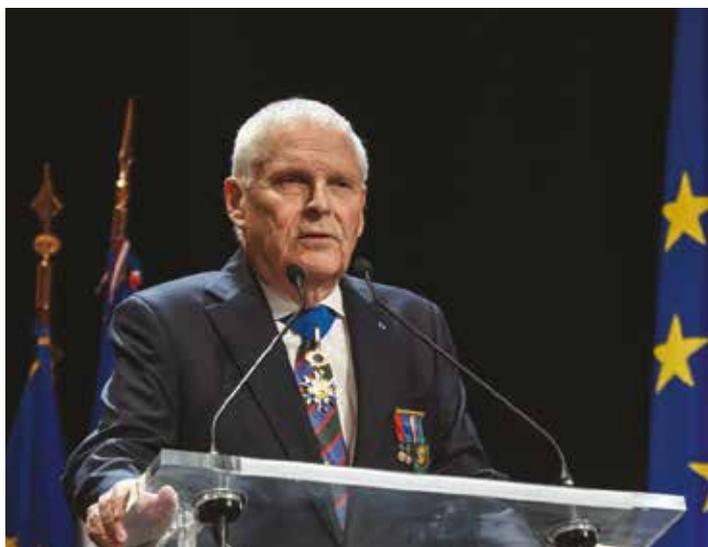
Les lauréats recevront au cours des deux prochaines heures de très beaux prix auxquels la Ville de Paris a souhaité ajouté un ouvrage consacré au Porte-Avions *Charles-de-Gaulle* dont elle est la ville marraine. Parti en mission il y a quelques semaines, je veux aujourd'hui avoir une pensée pour toutes ces femmes et tous ces hommes de l'équipage qui se sont engagés au service de la France, de ses valeurs et pour la Paix.

Si notre monde vaut d'être vécu, c'est à nous, à vous de le construire tel que nous souhaitons.

Je vous remercie.



## Allocution d'ouverture de M. Henri Lacaille, président fédéral



Mesdames, Messieurs,  
Chacun des invités de marque en vos grades, rangs et qualités, je me permets de vous souhaiter la bienvenue dans cette superbe salle, qui nous sert depuis une quinzaine d'années. La qualité de la salle ajoute beaucoup au lustre de la cérémonie à laquelle vous allez assister.

Je ne dirai pas grand-chose de la partie historique de ce bâtiment, je le fais tous les ans, donc je pense que la leçon est bien ancrée. Alors je choisirai des lauréats aujourd'hui et je leur expliquerai ce qu'est l'Hôtel de Ville.

Sachez seulement, jeunes gens, que l'Histoire de France s'est beaucoup écrite sur les places et les avenues de Paris et dans ses monuments. On parle beaucoup des châteaux royaux : le Louvre, les Tuileries... Mais l'histoire s'est écrite au moins aussi vivement dans ce bâtiment ou plutôt à cet emplacement, car le bâtiment est assez récent.

À cet emplacement, chaque page de l'Histoire de France a été écrite : on pourrait suivre un roi et un maire ou un prévôt, ça s'appelait prévôt des marchands, et quand il n'y en a pas eu, la ville de Paris en a été très triste... Et c'était le cas pendant toute la période de la IV<sup>e</sup> République où il n'y avait qu'un président du conseil municipal

et pas un maire véritable avec des fonctions en face des représentants du gouvernement.

Cependant, je sens aussi que beaucoup pourraient avoir des inquiétudes sur le programme : les gilets jaunes ne nous permettent pas de prévoir à très longue distance un certain nombre d'évènements. Il est prévu cet après-midi que nous allions à l'arc de Triomphe raviver la Flamme. Ce mouvement sera peut-être annulé s'il y a trop d'obstacles et de difficultés sur le passage. Pour mettre les parents à l'aise, nous ne prendrons bien entendu aucun risque. Si, par malchance, nous ne pouvons pas assurer cette cérémonie en ce lieu, nous la ferions aux Invalides.

Je passe la parole à mon successeur à la tribune et vous souhaite une belle matinée.



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

## Discours de M. Henri-Pierre Schwindt, vice-président fédéral et président de la commission Action Civique

Mon Général, président de ce 25<sup>e</sup> prix de la Mémoire et du Civisme Maginot, Monsieur le Président de la fédération nationale André-Maginot, Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités Chers lauréates, chers lauréats,

La Fédération Nationale André-Maginot et la commission Mémoire, anciennement commission Action Civique, chargée de l'organisation de cette remise des Prix, sont toujours très heureuses de vous accueillir dans ce superbe Palais de l'Hôtel de Ville de Paris et plus particulièrement aujourd'hui, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du Prix de la Mémoire et du Civisme André-Maginot, mais aussi après cette longue période de commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale. Que madame la maire de Paris en soit remerciée, nous lui en sommes infiniment reconnaissants.

C'est toujours avec une certaine émotion que je me mets, pour la 5<sup>e</sup> fois, aux commandes de cette magnifique cérémonie.

Oui, depuis déjà 25 ans déjà, la fédération œuvre pour la préservation et la transmission de la mémoire combattante et pour l'initiation au civisme auprès de la Jeunesse. Comme je le dis et je le répète de façon incessante, cette action, clé de voûte de ses missions, constitue bien l'une de ses priorités et non la moindre. Ce niveau atteint, de qualité et de prestige, constitue une véritable réussite pour notre fédération.

Avec l'appui de nos représentants locaux (présidents et administrateurs) – les parrains représentés ici par 15 officiants - 14 établissements scolaires du 1<sup>er</sup> et du second degré, du territoire et ceux de l'AEFE ont la possibilité de visiter des hauts lieux historiques en France ou à l'étranger. Pour ce faire, la fédération Maginot subventionne tout ou partie de la composante « déplacements ».

Une seule condition, toujours la même : participer au concours avec la classe, puis rendre compte de la visite avec le meilleur rendu possible. C'est cela qui différencie la méthode Maginot des autres structures associatives oeuvrant

dans le même domaine ;

- Dossier collectif pour les écoles élémentaires :

- Devoir individuel pour les collégiens et lycéens.

Il est évident que dans cet exercice, avec cette méthode, tout le monde est gagnant :

- La participation au projet s'inscrit souvent dans le cadre d'un Enseignement

Pratique Interdisciplinaire et dans le parcours citoyen de l'établissement ;

- Les élèves qui, par la rencontre avec des acteurs de terrain et autres, abordent des conflits qui les conduiront, au-delà de l'émotion, à la construction d'un savoir et d'une réflexion humaniste et citoyenne.

Ainsi sont développées des compétences du socle commun : formation de la personne et du citoyen.

Alors, quel est le bilan ?

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, pour ce 25<sup>e</sup> prix, de par la mise en application de nouvelles mesures plus adaptées aux objectifs visés, le volume des dossiers traités et financés est du même ordre que celui de l'an passé : +2% (- 8 % l'année précédente). Pour 216 (212) demandes, 193 (188) établissements ont participé à ce 25<sup>e</sup> prix de la Mémoire et du Civisme 2 de plus que l'an passé, mais 110 de plus que la 1<sup>ère</sup> année en 1994.

Ont donc concouru : 40 (- 03) écoles élémentaires, 83 (égal) collèges, 70 (+08) lycées dont 40% de l'enseignement professionnel. Pour l'année budgétaire 2018, 11 723 élèves et plus de 1000 enseignants, sans compter les centaines de bénévoles du monde combattant et de la fédération André Maginot, ont participé à ce prix de la Mémoire et du Civisme pour un budget net « subventions établissements » de près de 303 000 € (- 600 € de plus que celui de l'année 2017). Budget auquel il faut encore ajouter le coût d'organisation de cette manifestation qui reste assez important.



Pour ce faire, a été maintenu un strict contrôle de conformité et de sérieux des dossiers qui a entraîné le rejet de 23 demandes (24) : cela peut paraître énorme mais cela ne représente plus que la moitié d'années antérieures – le résultat QUALITE est bien là. Certains de ces refus, voire minoration de la demande, ont été mal reçus et mal interprétés par des demandeurs imprévoyants. La règle a été appliquée avec rigueur mais aussi avec beaucoup de compréhension pour certains cas difficiles.

Les lieux visités sont naturellement toujours les mêmes : les camps en général avec les villes de l'Est et les champs de bataille du Grand Est. Mais une nouvelle tendance se dessine avec une demande plus forte pour les plages du débarquement et des petits sites liés à la seconde guerre mondiale : le camp des Miles, Rivesaltes, ensemble autour de Lyon. Ce mouvement devrait se confirmer.

Oui, lourde tâche, pour les jurys et la commission Mémoire qui, dans le cadre de la commémoration du Centenaire de la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale, avait décidé, dès 2013, d'attribuer un nouveau prix au palmarès : « le Prix du Centenaire », pour le meilleur devoir rendant compte d'une visite sur un haut lieu historique de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale. Comme vous pourrez le constater, cette appellation a disparu pour être remplacée par une définition liée au Sergent maginot Maginot – à la Flamme et au Souvenir de VERDUN.

Au total, ce sont donc 14 lauréats que nous accueillons aujourd'hui :

;- 4 élémentaires de : Paris V – Hauts de Seine – Loiret - Nord ;

- 4 collégiens : Vienne – Hauts de Seine – Aude - Vienne ;

- 6 lycéens : Nièvre – Vendée – Hérault – Côte d'Or – Loire Atlantique - Bas-Rhin.

Chaque Région est concernée par ce palmarès où cette année, c'est la région parisienne qui se distingue. Est-ce le fruit de nos actions menées avec les services de l'Education Nationales. L'an passé cette promotion délaissait un peu le Sud et le Centre Est alors qu'il y a deux années, la répartition couvrait assez bien le territoire national. Trois années plus tôt, le Sud-Est faisait le plein quand, il y quatre années, c'était le Nord et le Sud-Ouest du pays qui avaient été délaissés.

Pour ce 25<sup>e</sup> prix, 1 seule séquence particulière est inscrite et intégrée au programme qui va

vous être proposé : une courte présentation du livre lauréat du prix Sergent Maginot, primé au salon du livre d'histoire de Verdun, le 3 novembre 2018, sera assurée par son auteur - François Emmanuel Brezet - livre ayant pour titre « La guerre sous-marine allemande 1914 - 1945 ».

Au cours de ces deux décennies, « le prix de la Mémoire et du Civisme » est passé de l'ère du manuscrit à l'ère du numérique.

Nos lauréats utilisent déjà largement ces moyens : les travaux fournis le confirment. Comme cela se fait depuis plusieurs années et pour suivre le cours du temps, la fédération offrira à chaque élève, une tablette tactile qu'il leur sera agréable de recevoir : du moins, nous le pensons !

Mais dans ce contexte et malgré certaines demandes, le tout numérique ne sera toujours pas la base des travaux : le travail écrit de l'élève restera le socle du concours.

La 26<sup>e</sup> édition du prix est activée depuis le début de l'automne dernier. Son profil - 247 demandes et 22 refus pour un budget de 290 000 €. A ce stade, il apparait un coût moyen du voyage en baisse. Des projets de plus en plus ambitieux, parfois trop, voire démesurés, avec des budgets conséquents dans lesquels la participation demandée aux parents paraît parfois déraisonnable pour un voyage prestigieux et dense où l'élève se retrouve souvent dépassé par le rythme et par la succession des sites visités et donc la densité des déplacements. Hors l'abondance des déplacements vers les camps allemands, polonais et autres, j'ai pu noter deux voyages aux Etats-Unis, un en Australie et plusieurs en Grande Bretagne, Italie, Espagne : il ne s'agit plus de voyages mémoriels mais de voyages touristique-culturels ou formation professionnelle. Nous ne les suivrons pas dans cette voie malgré l'intérêt présenté par certains.

Manifestement, ce prix de la Mémoire et du Civisme est victime de son succès. Pour respecter ses objectifs initiaux avec des critères de valeur et de qualité et rester dans les limites de l'enveloppe financière, le règlement fixant les modalités et les conditions d'organisation des voyages est appliqué avec rigueur : ainsi les bons établissements seront encore et toujours gagnants.

Maintenant j'en ai terminé, nous allons passer à la phase attendue par vous, les jeunes, et, vous aussi les professeurs : la remise des récompenses aux lauréats du 25<sup>e</sup> prix de la Mémoire et du Civisme : ceci dans les 120 minutes qui nous sont accordées.

## Palmarès 2017 - 2018

### Catégorie « écoles élémentaires »



#### *Prix de la Flamme*

**École élémentaire du Bourg de Houplines (Nord)**

Élève : Pauline Leclercq  
Professeures : Mmes Françoise Pottier et Karine Leclercq

Parrain : M. François Millon (Gr 228)

Haut lieu visité : La Somme - Albert

Le prix était remis par M. François Jacquet, représentant le président du comité de la Flamme.

#### **1<sup>er</sup> Prix Prix de l'ONAC**

**École Porte Madeleine de Jargeau (Loiret)**

Élève : Louen Lapeyronie

Professeur : M. Aymerick Chollet

Marraine : Mme Nicole Couteau-Clin (Gr 47)

Hauts lieux visités : Les sites historiques de Normandie



Le prix était remis par M. Antoine Grande, représentant la directrice générale de l'ONAC.

## 2<sup>e</sup> Prix *Prix de la DPMA*



### École élémentaire Les Raguidelles de Suresnes (Hauts-de-Seine)

Élèves : Sarah Mamadou et Daphnée Dauvisis

Professeures : Mmes Françoise Thibault et Emie Dauvisis

Parrain : M. Jacques Sonnet (administrateur)

Haut lieu visité : Verdun

Le prix était remis par M. Grégory Auga, représentant le directeur de la DPMA.

## 3<sup>e</sup> Prix *Prix de l'Académie de Paris*

### École élémentaire publique de Paris 5<sup>e</sup>

Élève : Ludivine Boutet,

Professeure : Mme Chantal Oswald

Parrain : M. Christian Piquet, administrateur

Hauts lieux visités : Les sites historiques de Normandie



Le prix était remis par M. Rachid Azzouz, délégué académique à la mémoire, à l'histoire et à la citoyenneté.

## Catégorie « Collèges »

### **Prix du Sergent Maginot Souvenir de Verdun**



Le prix était remis par M. Pierre-Emmanuel Brézet, lauréat du prix Sergent Maginot 2019.

**Adèle Balcan**  
**Collège Camille-Guérin**  
**de Poitiers (Vienne)**

Professeur : M. Christophe Touron

Marraine : Mme Janine Schwindt  
(Gr 92)

Haut lieu visité : Vauxaillon

### **1<sup>er</sup> Prix    Prix de la ville de Paris**

**Doriane Loi**  
**Collège Pierre et Marie-Curie**  
**de Rieux Minervoix (Aude)**

Professeur : M. Kévin Hyver

Parrain : M. Alain Vaissière (Gr 87)

Haut lieu visité : Oradour-sur-Glane



Le prix était remis par M. Laurent Bellini, chef du protocole de la Mairie de Paris.

## 2<sup>e</sup> Prix *Prix de l'INI*



**Lola Gomes**  
du collège Descartes d'Antony  
(Hauts-de-Seine)

Professeure : Mme Miranda  
Waessem

Parrain : M. Francis Barbier, admi-  
nistrateur

Hauts lieux visités : Les sites histo-  
riques de Normandie

Le prix était remis par Mme Martine de Boisdeffre,  
présidente du conseil d'administration de l'Institu-  
tion Nationale des Invalides.

## 3<sup>e</sup> Prix *Prix de l'ECPAD*

**Julien Martineau**  
Collège Jean-Moulin de Poitiers  
(Vienne)

Professeure : Mme Vanessa Regnier

Marraine : Mme Martine Dufour  
(Gr 101/86)

Haut lieu visité : Le musée Anne Franck  
à Amsterdam (Pays-Bas)



Le prix était remis par le contrôleur général  
Christophe Jacquot, directeur de l'ECPAD.

## Catégorie « Lycées d'enseignement général »



### *Prix de la FNAM*

**Victor Freppel**  
**Lycée polyvalent Jean-Baptiste  
Schwilgué de Sélestat (Bas-Rhin)**

Professeure : Mme Béatrice Siebold

Parrain : M. Christian Hinsinger (Gr 249)

Haut lieu visité : Verdun

Le prix était remis par le général Pierre de Percin,  
président du mémorial de l'Armistice.

## **1<sup>er</sup> Prix** *Prix du président de la République*

**Ronan Doher**  
**Lycée Eugène-Livet de Nantes  
(Loire-Atlantique)**

Professeur : M. Patrick Chauveau

Parrain : M. Michel Marsolier (Gr 89)

Hauts lieux visités : Le Mémorial Al-  
sace-Lorraine, le musée du Linge, le  
camp du Struthof et Strasbourg



Le prix était remis par le préfet Julien Charles, de la  
préfecture Île-de-France-Paris.

## 2<sup>e</sup> Prix *Prix du Sénat*

**Marie Lesne**  
**Lycée International Charles-de-Gaulle de Dijon (Côte-d'Or)**

Professeur : M. Dimitri Vouselle

Parrain : M. Louis Bozon (Gr 113)

Hauts lieux visités : Paris, Cracovie et le camp d'Auschwitz



Le prix était remis par M. Franck Menonville, sénateur de la Meuse.

## 3<sup>e</sup> Prix *Prix des villes marraines des forces armées*



**Elyse Desmaretz-Roig**  
**Lycée Joseph-Vallot de Lodève (Hérault)**

Professeur : M. Gilles Nicaise

Parrain : M. Henri Talhouet (Gr 198)

Haut lieu visité : Le camp de Rivesaltes

Le prix était remis par M. Gérard Moukbirian, délégué général de l'Association des Villes Marraines.

## Catégorie « Lycées d'enseignement professionnel »

### *Prix du Gouverneur des Invalides*

**Steven Daviet**

**Lycée professionnel Valère-Mathé  
d'Olonne-sur-Mer (Vendée)**

Professeur : M. Valère Mouton

Parrain : M. Rémy Billaud (Gr 227)

Haut lieu visité : Verdun



Le prix était remis par le général Christophe de Saint-Chamas, gouverneur des Invalides.

### **1<sup>er</sup> Prix** *Prix de la Française des Jeux*



Le prix était remis par Mme Stéphane Pallez, présidente-directrice générale de la Française des Jeux.

**Dylan Rozet**

**Lycée professionnel rural privé  
Sainte-Colombe de Saint-Denis-Les  
Sens (Yonne)**

Professeure : Mme Valérie Bourdon

Parrain : M. Jean-Jacques Provendier  
(Gr 73)

Hauts lieux visités : La maison Anne  
Franck à Amsterdam (Pays-Bas) et  
Bruxelles (Belgique)

## Allocution du général Pierre de Percin, président du Mémorial de l'Armistice

« La France, ta Patrie, que tu voulais si belle, te demanda la vie et tu mourus pour Elle ».

Amiral, chers lauréats mesdames, messieurs, cette simple phrase ne peut que nous interpeller en ces temps d'interrogations sur l'avenir de notre pays. Elle est inscrite sur la tombe d'une jeune résistante, de la vallée de Senones, Solange Vigneron, déportée et décapitée à Cologne par l'occupant le 11 mai 1944.

Est-il bien opportun de parler de devoir de mémoire, car ne s'agit-il pas, ce faisant, de jeter un regard nostalgique sur un passé irrémédiablement révolu, voire d'exalter un nationalisme dangereux ?

S'agit-il de commémorer avec tristesse, les batailles perdues ou, avec fierté, les combats victorieux, alors que l'on sait bien que le passé proche et le passé lointain sont avalés dans un même horizon rectiligne qui rapproche Azincourt de Rocroi, Jemmapes de Froeschwiller et Verdun de Masevaux et Colmar ?

Est-il bien judicieux de continuer à nous retrouver autour des monuments aux Morts de nos villes et de nos villages ?

Est-il bien opportun d'inviter les jeunes à nous rejoindre sur les lieux de mémoire et auprès des tombes de ces soldats, de ces résistants et de ces déportés, morts pour la France et pour la liberté ?

Est-il encore temps de rappeler le souvenir de nos concitoyens de confession israélite et exterminés à Auchwitz ?

En fait, ces diverses interrogations posent une question fondamentale : quel devoir pour quelle mémoire et pour quelle citoyenneté ?

Un survol rapide de quelques épisodes de notre histoire nationale apporte des éléments de ré-



ponse propres à nous conforter dans notre volonté de perpétuer les marques de respect et de reconnaissance envers ceux qui n'étaient pas nés pour être des héros ; ils acceptaient le sacrifice pour défendre l'honneur de la France au nom des valeurs que celle-ci incarnait à leurs yeux, le droit et la liberté.

Jeanne d'Arc ; aujourd'hui encore, elle incarne la lutte pour la liberté de la Patrie ; son exemple reste sacré, comme le montre le geste des citoyens de ce village d'Alsace en 1940 : ils enterrèrent la statue de Jeanne dans la forêt des Vosges pour la protéger des profanations de l'occupant ; au jour de la libération elle a retrouvé sa place au village.

17 octobre 1781, l'armée du général Rochambeau et la flotte de l'amiral de Grasse ont raison du camp retranché du général britannique Cornwallis à Yorktown ; cette victoire décisive des soldats et des marins français apporte la liberté au peuple des Etats Unis.

C'est avec le même enthousiasme que les volontaires de 1792 et la même constance dans l'effort, que les grognards de l'Empire combattirent avec l'acharnement que l'on sait, pour donner de

nouvelles raisons de vivre et d'espérer dans la liberté aux peuples d'Europe.

En 1871, ces premiers résistants que furent ces soldats en guenilles des armées de la Loire et de l'Est, rejoints par les chemises rouges de Garibaldi, par les Irlandais du général O'Kelly, par les Espagnols du capitaine Garcia et par nombre de Français, expatriés aux Amériques n'étaient ils pas eux aussi animés par leur foi dans les valeurs incarnées par la France ?

Et je n'aurai garde d'oublier le sacrifice du 2<sup>e</sup> régiment de tirailleurs algériens, au combat de Froeschwiller, dont le drapeau fut sauvé par le sergent Abd El Kader ben Dekish, ni celui du 3<sup>e</sup> régiment de Zouaves qui permit aux derniers éléments de la malheureuse armée Bourbaki de se réfugier en Suisse.

Abordant le XX<sup>e</sup> siècle, empli de tragédies et d'hécatombes, je me limiterai à quelques exemples qui me paraissent tout particulièrement significatifs.

Imaginez le sursaut exceptionnel de ces soldats, retraits à pied pendant des centaines de kilomètres, pressés par l'adversaire, et qui assurera le succès inattendu de la première victoire de la Marne.

Rappelez-vous l'héroïsme des marins de l'amiral Ronarch à Dixmude et l'intrépidité des diables rouges à l'Hartmannswillerkopf le 21 avril 1915.

Plus tard, ce sera l'acharnement des combattants pour l'honneur de 1940 qui tenteront l'impossible :

- Stonne, page de gloire des fantasmes du 67<sup>e</sup> régiment d'infanterie,

- l'Aisne avec la 14<sup>e</sup> division emmenée par le général de Lattre,
- la bataille de Lille dont les soldats des généraux Molinié et Juin refusant de se rendre firent front jusqu'à l'épuisement des munitions.

N'oublions pas, non plus, ces jeunes gens qui, crânement, le 11 novembre 1940, après la défaite, remontèrent les Champs-Élysées, bientôt poursuivis, pour saluer l'inconnu, symbole de l'éternité de la Patrie.

Et puis, pensons aussi à ces 50 000 morts d'Indochine, français et vietnamiens, tirailleurs, et légionnaires, à ces 20 000 jeunes morts d'Algérie, pour le service de la Nation.

Pourquoi toutes ces actions gratuites, pourquoi tous ces sacrifices, pourquoi cette même volonté de servir qui traverse le temps ?

Cette mémoire nationale, dont j'évoquais, à grands traits quelques éléments historiques, constitue le socle de notre citoyenneté ; le refus de l'oubli est l'acte volontaire d'un citoyen responsable, source du civisme.



Photo Mémorial de l'Armistice

Le wagon de l'Armistice à Compiègne.

La nation française, sans être supérieure aux autres, possède une très forte singularité ; de par sa situation géographique, la France a été parcourue par des peuples venus du Nord, du Sud ou encore de l'Est ; nombre d'entre eux s'y sont fixés, vivant côte à côte, puis ensemble; le Français est donc ce citoyen qui porte en lui quelque chose d'étranger et, comme l'a écrit Jacques Bainville: « le Français est un composé, c'est plus qu'une race, c'est une nation »

« Notre héritage n'est précédé d'aucun testament » a écrit René Char, et c'est bien d'un héritage accepté qu'il s'agit, y compris, avec ces zones d'ombre, dans une démarche consciente et réfléchie. Elle appelle à servir, elle conduit au civisme.

Les étrangers qui nous ont rejoints ne s'y sont pas trompés : les volontaires de Garibaldi, les 30 000 étrangers rassemblés le 21 août 1914 au Champ de Mars, Italiens, Russes, Belges, Suisses, tous réunis dans une même volonté de servir la France, comme les résistants arméniens de Manoukian ou les républicains espagnols de la 2<sup>e</sup> division blindée.

L'histoire de notre nation porte l'ensemble des valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité qui, exprimés par les révolutionnaires, constituent un idéal qui nous est propre.

Cet idéal a été magnifiquement incarné par les deux poètes dont l'engagement a encadré la grande guerre, Charles Péguy, mort dans le combat pour la liberté sur l'Ourcq le 9 septembre 1914, et, Guillaume Apollinaire, russe d'origine, mort à la veille de l'Armistice.

Cet engagement des intellectuels est aussi illustré par le poète Robert Desnos ; pourtant, ses opinions politiques originales auraient pu l'éloigner des luttes de la Résistance ; déporté, mort au camp de Theresienstadt, un de ces derniers poèmes « ce cœur qui haïssait la guerre » appelle à combattre pour la liberté et la fraternité.

Et puis il y a les plus jeunes qui s'engagent avec enthousiasme et générosité pour un patriotisme ouvert et accueillant ; ceux d'hier



La clairière de l'Armistice à Compiègne.

avec Guy Môquet et Marcel Weismann et ceux d'aujourd'hui dont l'engagement citoyen est parfois trop discret.

Tout est dit ; mais ce combat est rude et difficile.

Certes, je n'ignore pas les troubles profonds d'aujourd'hui, je n'ignore pas les oppositions idéologiques, traduites dans un grand journal du soir ; il affirmait qu'il fallait "dévrouiller l'organisation du territoire français pour faire de chaque région, de chaque métropole un atome français d'Europe », bref, défaire la France.

Mais, je pense, malgré tout, qu'il faut garder confiance, car comme l'a écrit Marc Bloch « Notre peuple mérite que l'on se fie à lui, qu'on le mette dans la confiance »

Mémoire et civisme, pour la 25<sup>e</sup> année, les prix obtenus par les jeunes des lycées et collèges de France viennent d'être remis. Cette année revêt une importance particulière tant, exemplaire en ces temps de contestations où la nation paraît ébranlée sur ces bases.

Cette remise de prix est un signe d'espoir ; nous pouvons faire confiance à ces jeunes lauréats ; ils ont montré par leurs travaux la fierté d'appartenir à la communauté française; leur sens civique, enraciné dans notre mémoire nationale, est un exemple pour tous ceux qui contestent l'ensemble de valeurs attaché à la Patrie.

Gardons confiance pour que « jamais de France ne sorte la gloire qui s'y est arrêtée », comme l'a dit le poète dans la chanson de Roland.

## Prestations artistiques

Les élèves des écoles Baudricourt (13<sup>e</sup> arrondissement de Paris), accompagnés de la musique des gardiens de la paix de la préfecture de police de Paris, ont entonné *Les Comédiens* de Charles Aznavour puis l'hymne européen (l'ode à la joie) suivi de La Marseillaise, reprise en chœur par l'assistance.



## Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

À 18h30, les lauréats, les invités et les autorités se sont rassemblés sous l'arc de Triomphe pour le ravivage de la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu. Les lauréats ont déposé une rose blanche ; Adèle Balcan et Steven Daviet ont porté la gerbe.

Puis Pauline Leclercq et Victor Freppel ont procédé au ravivage avec le président fédéral, Henri La-caille.



